



OTIF/RID/CE/GTP/2024/6

5 avril 2024

Original : anglais

RID : 17^e session du Groupe de travail permanent de la Commission d'experts du RID
(Berne, 22 mai 2024)

Objet : Publication de l'IRS 40471-3 adaptée au RID 2025

Proposition de l'Union internationale des chemins de fer (UIC)

Introduction

1. L'UIC confirme que la 4^e édition de l'IRS 40471-3 citée en référence au 1.4.2.2.1 du RID 2025 sera publiée en janvier 2025. Seules des modifications d'ordre rédactionnel ont été apportées. La teneur de la partie 5 (« Vérifications à effectuer pour les envois des marchandises dangereuses »), à laquelle il est fait référence au 1.4.2.2.1 du RID, reste inchangée.

Proposition

2. **1.4.2.2.1** Dans la note de bas de page n° 20, remplacer « 1^{er} janvier 2023 » par :
« 1^{er} janvier 2025 ».

Modifications rédactionnelles dans l'IRS 40471-3

3. L'UIC remplacera les références à l'année d'édition du RID par une référence non datée mais renvoyant à la place à la version en vigueur du RID.